CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

OPEN 28 - 2026

Le dimanche 30 Aout 2026 – Golf du Perche

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- Conditions de participation.

Compétition ouverte aux joueurs et joueuses membres et licencié(e)s **amateurs** en 2026 de l'Association Sportive d'un *des clubs de l'Eure et Loir à jour de leurs redevances à la Ligue au moment de l'inscription.*

Cette épreuve est ouverte aux jeunes à partir de la catégorie minime.

Ils/Elles devront être titulaires du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition valable pour 2026 et enregistré de la fédération ; ou, si le joueur/la joueuse a fourni un certificat médical en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.Ou avoir fait valider un questionnaire de santé.

- Pour les mineurs : Attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Le comité de l'épreuve ne donnera l'autorisation de jouer en voiturette qu'aux joueuses titulaires du « Médical Pass » délivré par l'EDGA avec la mention « Buggy : Yes ».

2- Formule de jeu.

***Compétition Individuel(le) sur 18 trous**.*

Messieurs 1° série index jusqu'à 12,4 ➔ Stroke Play.

Messieurs 2° série index à partir de 12,5 ➔ Score maximum (*).

Dames 1° série index jusqu'à 18,4 ➔ Stroke Play.

Dames 2° série index à partir de 18,5 ➔ Score maximum (*).

(*) Score fixe, balle relevée à 9, score inscrit 10.

CD28 – Comité Départemental de Golf de l'Eure et Loir
Lieu-dit « Les Vaux » 28630 Fontenay sur Eure – contact@comitegolf28.fr
Tel : 02 37 30 78 98 - Site : comitegolf28.fr

3- Engagements et inscriptions.

Inscription au plus tard le 20 Aout 2026 via le formulaire d'inscription en ligne du CD28-FFG, ou sur les feuilles mises à disposition dans les clubs.

Champ de participant :

Le nombre maximal de participant(e)s est fixé à 120 participants(es) dont 5 Wild Cards pour le comité départemental d'Eure et Loir. La liste des participants sera réalisée en fonction de la date de réception des inscriptions.

En cas de scratchs après la clôture de la compétition, le jour de la compétition ou de retrait pour cause de dépassement de la limite d'index, les remplacements seront effectués à partir de la liste d'attente.

Droit de jeu : 10 € à régler sur place par CB.

Green fee : 39 € à régler au club d'accueil.

4- Déroulement de la compétition.

Marques de départs :

Dames 1° Série : Marques bleues.

Dames 2° Série : Marques rouges.

Messieurs 1°Série : Marques Blanches.

Messieurs 2° série : Marques jaunes.

Les départs se font du trou N°1 et dans l'ordre croissant des index.

Ils seront consultables la veille de la compétition, à partir de 15h00, sur le tableau officiel du golf, sur le site du comité départemental et dans l'espace licencié de la FFG.

En cas de circonstances exceptionnelles, le comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de la compétition.

Chaque participant(e) doit se présenter à l'accueil du golf pour s'enregistrer ; il/elle devra ensuite se présenter au moins 10 minutes avant son horaire de jeu à la personne en charge des départs (Starter).

Les forfaits non justifiés après la parution des départs auront un statut de disqualifié.

5- Classement.

Titres en jeu :

- *Champion départemental Eure et Loir 2026 « Première série ».*
- *Champion départemental Eure et Loir 2026 « Deuxième série ».*
- *Championne départementale Eure et Loir 2026 « Première série ».*
- *Championne départementale Eure et Loir 2026 « Deuxième série ».*
    - *Nota : Les titres de championne et champion départementaux d'Eure et Loir ne seront attribués qu'aux joueuses et joueurs licenciés dans un club/AS d'Eure et loir.*

Départage des différents classements :

- *Départage éventuel par le système RMS.*

CD28 – Comité Départemental de Golf de l'Eure et Loir
Lieu-dit « Les Vaux » 28630 Fontenay sur Eure – contact@comitegolf28.fr
Tel : 02 37 30 78 98 - Site : comitegolf28.fr

6- Comportement.

Le code de comportement figurant dans les règles locales et fédérales s'applique intégralement à la compétition.

7- Prix.

Une coupe sera remise à chaque champion(ne) départemental(e) ainsi qu' aux deuxièmes et troisièmes.

8- Comité d'épreuve.

Sur nécessité, le comité de la compétition se réserve le droit de modifier le présent règlement.

La composition du comité est la suivante :

- *Le Président du CD28-FFG et/ou le Président de la Commission sportive du CD28-FFG,*
- *L'arbitre désigné par le CD28 et/ou l'OEC pour la compétition,*
- *Le responsable sportif du golf recevant la compétition et/ou un représentant du club accueillant la compétition.*

CD28 – Comité Départemental de Golf de l'Eure et Loir
Lieu-dit « Les Vaux » 28630 Fontenay sur Eure – contact@comitegolf28.fr
Tel : 02 37 30 78 98 - Site : comitegolf28.fr